



**Pour les licenciés
du club de Poggio Mezzana**

MUTATIONS

2019

La fin de saison approche, et certains d'entre vous envisagent peut-être de changer de club.

Pour cela tout joueur concerné doit faire une demande de mutation vers le club de son choix. Le formulaire est à remplir et faire signer par le président avant de le communiquer vers le Comité Départemental.

Des frais de mutation sont à la charge de l'intéressé, à savoir 30 euros, ce montant est à remettre par chèque au nom du CD2B, à joindre à votre formulaire de mutation. Un volet vous sera retourné par le Comité ensuite.

Pour l'exercice 2019, merci d'informer le secrétaire du club (06.72.58.29.16 ou par mail), à compter de ce jour.

**Pour rappel la date limite de clôture des mutations est fixée au
31/12/2018, conformément aux règles FFPJP.**